Directives médico-éthiques sur le traitement de la démence

Directives médico-éthiques : «Prise en charge et traitement des personnes atteintes de démence», Académie suisse des sciences médicales, décembre 2017, 38 pages.



Les nouvelles directives médico-éthiques sont conçues comme un guide pratique pour la prise en charge et le traitement des personnes atteintes de démence. Elles sont articulées autour des problématiques spécifiques auxquelles sont confrontés les soignants – indépendamment des lieux de prise en charge (ambulatoire, hôpital, institution de soins) et des groupes professionnels. L'objectif des directives est de proposer une réponse aux questions éthiques et un soutien dans les situations de conflits.

Ces directives ont été élaborées dans le cadre de la stratégie nationale en matière de démence 2014 – 2019 et en collaboration avec la Société suisse de gérontologie (SSG). Elles s'adressent en priorité aux professionnels de la santé. La SSG prévoit d'élaborer un complément aux directives à l'attention des professions non médicales.

Ces directives peuvent être téléchargées en allemand, français, italien et anglais ou commandées gratuitement sous forme de brochure (allemand/français).

Page internet